



Contenus des modules par objectifs évaluateurs

Les objectifs évaluateurs sont détaillés dans les plans de formation d'opérateur/trice en horlogerie AFP entré en vigueur en mars 2015 et celui d'horloger/horlogère de production CFC entré en vigueur en janvier 2015, tous deux disponibles sur le site internet de la Convention patronale www.cpih.ch, onglet formations et métiers.

Objectifs évaluateurs	Domaine de compétences opérationnelles
MODULE DE BASE	
Objectifs évaluateurs : opérateur en horlogerie AFP	
1.1.1 à 1.1.4, 1.1.7 à 1.1.9	Réalisation d'outils et d'outillage horloger
2.1.1 à 2.1.4, 2.1.6, 2.1.8 à 2.1.10	Assemblage de composants
2.2.1 à 2.2.5	
3.1.1 à 3.1.3	Respect des standards de production
3.3.1, 3.3.2	
4.1.1 à 4.1.6, 4.2.1 à 4.2.5, 4.3.1. à 4.3.3	
MODULE POSAGE-EMBOITAGE	
Objectifs évaluateurs : opérateur en horlogerie AFP	
1.1.4 à 1.1.6 1.1.8, 1.1.10	Réalisation d'outils et d'outillage horloger
2.4.1 à 2.4.10	Assemblage de composants
3.1.2	Respect des standards de production
3.2.1, 3.2.2	
3.3.2 à 3.3.5	
MODULE ASSEMBLAGE	
Objectifs évaluateurs : opérateur en horlogerie AFP	
2.1.2, 2.1.4 à 2.1.10	Assemblage des composants
2.2.1 à 2.2.3, 2.2.5	
2.3.1, 2.3.2	
3.1.1, 3.1.3	Respect des standards de production
3.3.2 à 3.3.5	



MODULE ACHEVAGE-REGLAGE	
Objectifs évaluateurs : Horloger de production CFC	
3.1.1, 3.1.2	Réalisation d'opérations d'achevage et de réglage
3.2.1 à 3.2.5	
4.1.5	Mise en conformité des mouvements ou de la montre
5.1.1	Participation au processus de production
MODULE TERMINAL	
Objectifs évaluateurs : Horloger de production CFC	
1.2.1 à 1.2.11, 1.2.13 à 1.2.15	Réalisation d'outils et d'outillage horloger
1.3.1, 1.3.2	
2.1.5, 2.1.11	Assemblage des composants
2.2.8	
2.3.1 à 2.3.3	
2.4.1 à 2.4.3	
2.5.1 à 2.5.6	
4.1.1 à 4.1.5	Mise en conformité des mouvements et de l'habillage
4.2.1 à 4.2.3	
5.1.1 à 5.1.5	Participation au processus de production